

Entrainement à l'examen_2_Externalités et intervention de l'Etat

Créée en 1946, l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) est un syndicat qui a pour mission de défendre les intérêts de ses 22 000 membres, des apiculteurs amateurs, pluriactifs et professionnels. Menant des actions régulières en faveur de la protection des abeilles auprès des pouvoirs publics, l'UNAF contribue aussi, à travers ses syndicats départementaux, à former de futurs apiculteurs dans des ruchers-école.

Depuis plusieurs années, l'UNAF s'inquiète d'une situation qui menace l'activité des apiculteurs : les abeilles disparaissent par millions. En conséquence, en France, les récoltes de miel sont en forte baisse et les importations en hausse.

Les membres de l'UNAF s'interrogent sur les raisons de cette baisse de l'activité apicole et craignent de ne pouvoir maintenir leur position sur le marché dans la mesure où les besoins des consommateurs français sont de plus en plus satisfaits par des produits d'origine étrangère.

Monsieur MOULIN, secrétaire de l'UNAF, décide de publier une étude dans le prochain bulletin trimestriel du syndicat. Ce bulletin d'information comportera un état des lieux et devra envisager les recours possibles auprès des pouvoirs publics.

Producteur apicole dans le Limousin et adhérent du syndicat, vous participez à la rédaction du prochain bulletin d'information.

À l'aide de vos **connaissances** et du dossier ci-joint, **en veillant à préciser les principaux concepts utilisés** et à exploiter les sources statistiques mises à votre disposition, vous devrez concevoir une note structurée et argumentée. Celle-ci répondra aux consignes ci-dessous :

Travail à faire :

1. Montrer en quoi l'apiculture génère et subit des externalités.
2. En quoi le maintien de la biodiversité constitue-il un bien public ?

Documents :

Document 1 : La récolte de miel 2014 catastrophique en France et en Europe

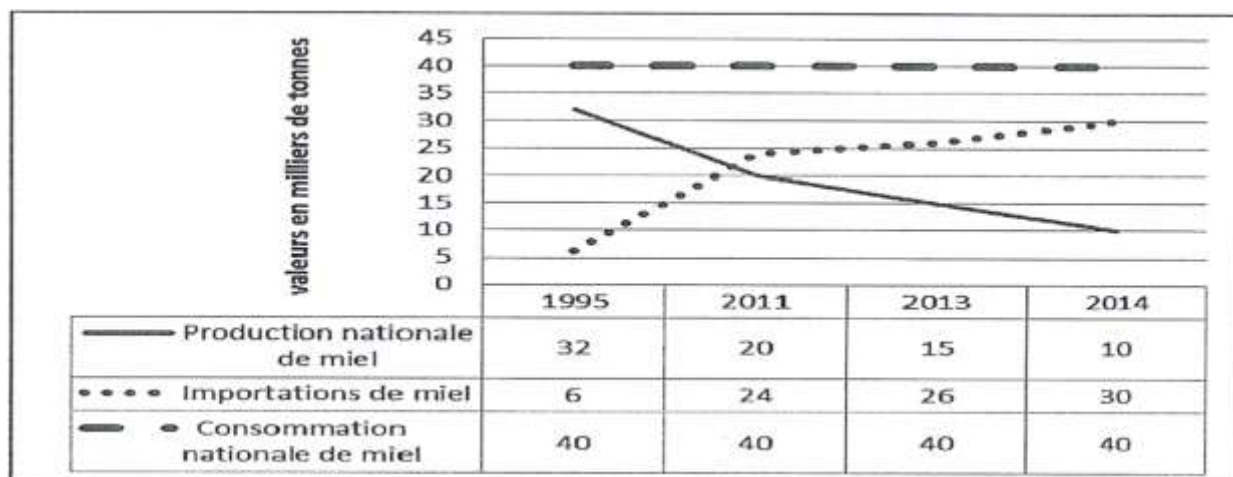
Document 2 : Le miel, un produit de luxe ?

Document 3 : Les abeilles, maillon essentiel de la biodiversité

Document 4 : La préservation de la biodiversité

Document 1 : La récolte de miel 2014 catastrophique en France et en Europe

L'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) dresse un bilan catastrophique et alarmant des récoltes de miel pour 2014, après une large consultation parmi ses 20 000 apiculteurs adhérents répartis sur l'ensemble du territoire national. L'UNAF appelle le gouvernement à soutenir d'urgence les producteurs et contrer le déclin des abeilles. [...]



Le nombre de ruches en France est quasi constant depuis 1995 : entre 1 250 000 et 1 300 000.

Source : Les auteurs, d'après www.unaf-apiculture.info

Document 2 : Le miel, un produit de luxe ?

La production de miel français a chuté de 25 % en deux ans, les prix explosent et des variétés de miel bas de gamme font leur apparition. Sans oublier les abeilles, victimes de la pollution...

[...] Le grand public a pris conscience du rôle essentiel joué par les abeilles dans le maintien de la biodiversité. En passant d'une fleur à l'autre pour récolter de quoi fabriquer du miel, les butineuses assurent la pollinisation* des arbres fruitiers, des légumes, des oléagineux...

Si l'on en croit les Compagnons du miel, association militant pour la protection de l'abeille, de la biodiversité et pour le développement de l'apiculture : "La reproduction de plus de 80 % des espèces végétales dépend des pollinisateurs et principalement des abeilles". [...]

Or, depuis une quinzaine d'années la population d'abeilles est en très nette diminution. Une disparition progressive attribuée aux changements climatiques, à la pollution, à l'utilisation massive de pesticides dans les campagnes et aux monocultures agricoles qui ne fournissent pas de nourriture suffisamment variée aux butineuses.

« Selon les régions, on constate la perte de 15 à 30 % des colonies », déplore-t-on à l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF). Si le nombre de ruches est resté à peu près stable, la production hexagonale a été quasiment divisée par plus de deux entre 1995 et 2013. « Elle n'atteint même pas les 15 000 tonnes aujourd'hui, contre 33 000 tonnes en 1995. »

[...] Si la production hexagonale s'effondre, la consommation est restée forte. Selon le ministère de l'Agriculture, nous dégustons environ 40 000 tonnes de miel par an, soit 600 g par personne. La France est actuellement obligée d'importer environ 26 000 tonnes de miel par an. [...]

* La pollinisation désigne la fécondation indispensable à la reproduction des plantes à fleurs. Elle correspond au transport des grains de pollen par certains oiseaux, certains petits rongeurs mais surtout des insectes. Le peuple des pollinisateurs est avant tout constitué des insectes, parmi lesquels les abeilles sauvages ou domestiques.

Source : Publication du 28/07/2014 sur <http://www.lexpress.fr>

Document 3 : Les abeilles, maillon essentiel de la biodiversité

Les abeilles sont des acteurs de la biodiversité. Leur présence est non seulement indispensable à la production nationale de miel et d'autres produits de l'apiculture mais aussi à la pollinisation et donc à l'agriculture. [...]

Les abeilles sont un maillon essentiel de la biodiversité : elles permettent la pollinisation de très nombreuses cultures et arbres fruitiers. La pollinisation est le transport de grains de pollen permettant de féconder les plantes. En 2005, l'apport des insectes pollinisateurs, dont l'abeille, aux principales cultures mondiales est évalué à 153 milliards d'euros, soit 9,5 % de la production alimentaire mondiale. [...]

Source : Article publié le 2 juin 2012 sur le site <http://agriculture.gouv.fr/>

Document 4 : La préservation de la biodiversité

La biodiversité, c'est tout le vivant [...], plus précisément, l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, êtres humains, champignons, bactéries, virus...) ainsi que toutes les relations et les interactions qui existent, d'une part, entre les organismes vivants eux-mêmes, et, d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie. [...]

La biodiversité est le produit de plus de 3 milliards d'années d'évolution et constitue un patrimoine naturel, une ressource vitale dont l'humanité dépend de multiples façons.

Les premières politiques de protection de la nature, apparues dès le début des années 30 (loi sur les monuments et les sites), puis en 1960 (création des premiers parcs nationaux...), visaient à protéger les espaces et les espèces « remarquables » (emblématiques d'une culture ou d'une région, exceptionnels...).

À partir des années 80, on a découvert que la diversité biologique était à la fois bien plus immense, complexe et fragile que ce que l'on avait pensé, et qu'elle était le patrimoine commun mondial.

Les observations scientifiques ont notamment montré que les espèces jusqu'alors considérées comme « communes » remplissaient des fonctions précises au sein des écosystèmes (et qu'elles étaient notamment nécessaires à la survie d'autres espèces), mais aussi que l'activité humaine les menaçait d'une manière souvent irréversible. [...]

Une nouvelle approche de la protection de la nature est alors apparue : protéger le vivant dans son ensemble et, pour cela, organiser la conservation de tous les milieux, de toutes les espèces et de leur diversité génétique. [...]

Source : <http://www.developpement-durable.gouv.fr>